

*Le Ministre de Suisse à Rome, P. Ruegger,
au Président de la Confédération, G. Motta*

L Relations italo-suisse

Rome, 25 juin 1937

Dans ma lettre du 22 juin¹ je vous avais dit que j'avais communiqué à titre personnel au Comte Ciano le texte intégral de vos importants discours tenus devant le Conseil des Etats et le Conseil National, au sujet des relations italo-suisse².

Ainsi que nous pouvions le supposer, la communication du texte intégral de vos discours, dont le Comte Ciano m'a accusé réception par les lignes ci-jointes³ en copie, a eu ici l'effet le plus heureux.

M. Bastianini, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères, que j'ai vu aujourd'hui m'a dit que votre exposé avait fortement impressionné le Ministre des Affaires Etrangères, qui avait mis en circulation ces discours avec prière de les lire intégralement. Le Chef du Gouvernement, auquel le Comte Ciano les a soumis a également accueilli vos déclarations avec une vive sympathie. M. Bastianini a résumé l'appréciation du Ministère, non seulement de vos paroles, consacrées aux rapports italo-suisse, mais aussi de celles relatives aux problèmes plus généraux auxquels vous avez fait allusion, par les mots suivants: «Non si poteva caratterizzare la situazione giuridica e politica in una forma più chiara e più quadrata di quella scelta dal Presidente Motta». Le Sous-Secrétaire d'Etat m'a également dit que vos paroles ont été considérées ici comme une nouvelle réponse aux déclarations réitérées de M. Mussolini sur l'amitié italo-suisse; il a ajouté que vu l'attitude du Chef du Gouvernement, d'une part, et celle du Conseil fédéral à laquelle vous aviez donné expression, de l'autre, aucune divergence ne pourrait subsister et que l'administration italienne, se pénétrant des directives du Chef, continuerait à faire pour sa part le nécessaire afin qu'il n'y ait pas de contrastes. En faisant allusion à la malencontreuse visite de M. Oltramare, qui avait provoqué de ma part les réserves que vous connaissez, M. Bastianini a également dit à ce propos que le Chef du Gouvernement s'était précisément laissé entraîner par sa sympathie non seulement pour notre pays, mais pour des Suisses individuels qui s'étaient adressés à lui.

En résumé, il me paraît certain que l'«indirizzo» général à notre égard, dont je vous avais parlé dans une de mes dernières lettres, a été confirmé. Dans

1. Non reproduite.

2. Pour les déclarations de Motta, cf. N° 86.

3. Dans cette lettre du 24 juin à Ruegger, le Comte Ciano disait: L'ho letto con interesse ed ho potuto ancor meglio apprezzare le espressioni con cui il Presidente Motta ha voluto confermare la cordialità dei rapporti esistenti tra la Svizzera e l'Italia.

25 JUIN 1937

193

l'époque critique que traverse l'Europe, ceci a une importance qu'il est superflu de souligner⁴.

4. *Le même jour Ruedger reçut la visite du cardinal Maglione, ancien Nonce apostolique à Berne, qui remarquait à propos des déclarations de Motta aux Chambres fédérales que dans le moment critique que traverse l'Europe – et dont il voit toute la gravité – la Suisse, par des déclarations de ce genre, doit fournir une contribution effective à l'apaisement général.*